



PRÉFET DU NORD

**FICHE PROJET
CRÉATION DE PLACES DE PENSION DE FAMILLE ET DE RESIDENCE ACCUEIL
POUR LA PERIODE 2018-2021**

Un formulaire doit être renseigné pour chaque projet présenté.

Chaque formulaire doit être accompagné des pièces indiquées dans l'appel à projets.

TOUT FORMULAIRE NON RENSEIGNÉ INTÉGRALEMENT NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

PARTIE 1

INFORMATIONS CONCERNANT LE PORTEUR DE PROJET

Nom de l'organisme et sigle	ALEFPA
Statut juridique	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique le 11 avril 1973
Date de constitution	6 juillet 1959
Personnel permanent (nombre)	2294 (ETP : 2044,4) et 98 enseignants
Lieu d'implantation de la structure	Commune : Lille Département : Nord (59) Région : Hauts-de-France
Nom et prénom de la personne physique habilitée à représenter le promoteur Tel / courriel	Nom et prénom : CARON Michel Tel : 03 28 38 09 40 Courriel : mcaron@alefpa.asso.fr
Bref résumé des objectifs et des activités habituelles de l'organisme	L'enseignement, l'éducation, la formation initiale et professionnelle et l'intégration des jeunes et adultes en situation de handicap, en difficultés sociales et/ou de santé.

PARTIE 2	
INFORMATIONS CONCERNANT LE PROJET	
Nature du projet	<p><input checked="" type="checkbox"/> Création (ouverture d'une structure <i>ex nihilo</i>), précisez :</p> <p>Si oui :</p> <p>Ouverture de places <i>ex nihilo</i> : nombre de places : 15 places</p> <p style="padding-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Ouverture de places par utilisation de capacités initialement dédiées à de l'hébergement d'urgence (transformation) : nombre de places : 4</p> <p style="padding-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Ouverture de places par utilisation de capacités initialement dédiées à un autre dispositif AHI (transformation) : précisez le dispositif : résidence sociale</p> <p style="padding-left: 40px;">nombre de places : 11</p> <hr/> <p><input type="checkbox"/> Extension (augmentation de la capacité d'accueil d'une pension de famille ou résidence accueil existante), précisez :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dénomination de la structure déjà existante : - Le type de la structure actuelle (pension de famille ou résidence accueil) : - La capacité d'accueil actuelle de la structure : - Le nombre de places supplémentaires envisagées : - La capacité totale de la structure après extension envisagée :
Type de structure <i>(pour les nouvelles places)</i>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Pension de famille : 15 places</p> <p><input type="checkbox"/> Résidence accueil :</p>
Modalités d'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel mobilisé (exprimé en personnes et en ETP) : 2,98 ETP - Qualification du personnel : - Un moniteur(tri)ce éducateur(trice), ayant une expérience en développement local et auprès d'un public vulnérable - Un(e) accompagnant(e) éducatif(ve) et social(e) (anciennement Aide Médico-Psychologique et Auxiliaire de Vie Sociale) ayant de l'expérience auprès des publics vulnérables. - Un chef de service

PRÉFET DU NORD

	<ul style="list-style-type: none"> - Un comptable - Un agent de service - Un agent d'entretien
Lieu d'implantation de la structure envisagée	<p>Département : Nord (59)</p> <p>Arrondissement :</p> <p>Commune : La pension de famille sera installée au sein de la résidence sociale La Chrysalide située sur la commune de Lourches (arrondissement de Valenciennes).</p>
Position ou engagement du propriétaire des locaux souhaités (<i>engagement écrit au dossier</i>)	Le bailleur social Axentia est le propriétaire des locaux
Position des élus locaux vis-à-vis du projet	Les Maires et/ou conseil municipaux des communes sur lesquelles les résidences sociales sont implantées seront informées des projets Pension de Famille.
Coût estimé de la <u>mise en œuvre</u> du projet (ex. : <i>coût de la construction des locaux, le cas échéant. Ces dépenses doivent apparaître dans le budget prévisionnel</i>) ¹	Cf. budget prévisionnel joint
Prévision des <u>coûts de fonctionnement</u> de la structure une fois le projet mis en œuvre. Précisez le coût en année pleine pour la capacité totale de la structure.	<p>Montant des dépenses totales en année pleine : 169 512 euros</p> <p>Le montant du budget prévisionnel pour la première année de fonctionnement proposé par l'ALEFPA s'élève à 169 512 euros pour l'accueil de 15 personnes</p>
Quel(s) serai(en)t le(s) partenaire(s) potentiel(s) de la mise en œuvre du projet ainsi que les	<p>Les pensions de famille s'appuieront sur le réseau de partenaires que les résidences sociales ont développé depuis de nombreuses années pour répondre aux besoins des personnes.</p> <p>Cette coopération, avec les services de proximité et de droit commun (CCAS, Mairies, UTPAS, SPS,</p>

¹ Ce renseignement est demandé à titre d'information. **Il ne constitue en aucun cas une garantie de l'implication de l'État dans le financement des coûts relatifs à la mise en œuvre du projet.**

PRÉFET DU NORD

<p>modalités de coopération :</p>	<p>tutelles, associations, SIAO...), vise à offrir un accompagnement pertinent, collectif ou individuel, autour de problématiques repérées (santé, logement, droits, insertion professionnelle...).</p> <p>Les partenaires de la pension de famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Services de tutelle -Services sociaux -SIAO -Services de prévention -SPIP -SAVS -Infirmiers -Médecins de ville -Hôpital -Centres de soin -Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) -Associations de loisirs -Associations de quartier -le Conseil Départemental du Nord -CCAS -Pôle Emploi -Mission Locale -Banque Alimentaire. - Associations tutélaires ou de curatelles : AGSS de l'UDAF, ARIANE, ATI, ASAPN. - CARRUD (Centre d'Accueil et de Réductions des Risques) - CMP (Centre Médico Psychologique)
<p>Date prévisionnelle d'ouverture sur la période 2018-2021</p>	<p>Précisez le mois et l'année : Janvier 2022</p>

<p>Précisions ou commentaires supplémentaires vous paraissant pertinents dans le cadre de la sélection des projets :</p>	
PARTIE 3 EXPERIENCE DU PORTEUR	
<p>Expérience du porteur :</p>	<p><u>Expérience dans la gestion d'une pension de famille ou résidence accueil :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, précisez :</p> <ul style="list-style-type: none">- PF/Résidence accueil du Hameau, arrondissement de Valenciennes (La Sentinelle) de 32 places.- Pension de Famille Armentières – 17 logements – NORD- Pension de Famille Bailleul – 25 logements – NORD- Pension de Famille Lille – 20 logements - NORD- Pension de Famille 20 logements – LA REUNION- Pension de Famille – 16 places – LA MARTINIQUE- Résidence d'accueil pour femmes - 20 places – LA MARTINIQUE- Résidence d'accueil pour hommes – 20 places - LA MARTINIQUE <p><u>Autre activité sur le même territoire :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, précisez :</p> <ul style="list-style-type: none">- Résidence sociale « Le Sablier » - 30 studios – NORD- Résidence sociale « Le Hameau » - 63 studios – NORD- Résidence sociale « Le Tournant » - 38 studios – NORD



PRÉFET DU NORD

	<ul style="list-style-type: none">- Résidence sociale « Le Chemin » - 35 studios – NORD- Résidence sociale « La Chrysalide » - 35 studios – NORD- Résidence sociale « Les Horizons » - 37 studios – NORD-- 75 places de CHRS, 23 places d'hébergement de stabilisation, Hébergement d'Urgence (dont un site de Grands Marginaux) sur les arrondissements de Lille et Valenciennes
--	---